



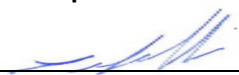
**RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
SUR LA DÉLÉGATION DU POUVOIR DE DÉPENSER
EN MATIÈRE D'HONORAIRES PROFESSIONNELS OU AUTRES
(DÉPENSES INFÉRIEURES À 35 000 \$)**

Direction générale

Période se terminant le : 31 janvier 2021

Numéros	Fournisseurs	Nature du mandat	MONTANT TOTAL (taxes incluses)
2021-001	Therrien Couture Jolicoeur	Continuation du mandat pour un dossier de réclamation d'honoraires professionnels d'une ancienne employée	4 958,87 \$
2021-002	Belleau avocat	Mandat accordé à Me Louis Belleau dans le cadre de représentations auprès du syndic du Barreau	15 000,00 \$

Rapport déposé à l'assemblée du conseil du 2 février 2021



Direction générale

21 janvier

2021